

## Conférence de Belém sur le changement climatique : Samedi 15 novembre 2025

De nombreux groupes et parties ont pris la parole lors de la séance plénière de clôture des organes subsidiaires pour exprimer leur déception quant à l'état d'avancement des négociations sur la technologie, la recherche et le genre. La présidence a présenté le plan pour la poursuite des négociations au cours de la deuxième semaine de la conférence.

### Séance plénière de bilan

Dans la soirée, le président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, André Corrêa do Lago, a informé les délégués de la marche à suivre pendant la deuxième semaine de la conférence. Il a expliqué que les négociations se poursuivraient selon trois axes qui s'alimenteraient mutuellement : des consultations ministérielles sur les questions qui bénéficieraient d'une orientation politique ; la poursuite des travaux techniques sur les questions en suspens, qui s'achèveront le mardi 18 novembre ; et la poursuite des consultations de la présidence, notamment sur la coopération avec d'autres organisations internationales.

Les consultations ministérielles porteront sur :

- les questions relatives au bilan mondial (BM), co-modérées par Andreas Bjelland Eriksen (Norvège) et un autre ministre qui reste à confirmer ;
- l'objectif mondial en matière d'adaptation, co-modéré par Rohey John Manjang (Gambie) et Jochen Flasbarth (Allemagne) ;
- le financement, co-modéré par Ed Miliband (Royaume-Uni) et Deborah Mlongo Barasa (Kenya) ;
- l'atténuation, co-modérée par Sara Aagesen (Espagne) et Wael Aboulmagd (Égypte) ;
- la transition juste, co-modérée par Alicia Bárcena (Mexique) et Krzysztof Bolesła (Pologne) ;
- la technologie, co-modéré par Chris Bowen (Australie) et Bhupender Yadav (Inde) ; et
- le genre, co-modéré par Maisa Rojas (Chili) et Helena Dyrssen (Suède).

Les consultations de la présidence se poursuivront sur les thèmes suivants : les contributions déterminées au niveau national (CDN), les rapports biennaux de transparence (RBT), l'article 9.1 de l'Accord de Paris (obligation des pays développés en matière de financement) et les mesures unilatérales restrictives pour le commerce (MURC). Les points de vue exprimés jusqu'à présent seront consignés dans une note de synthèse qui servira de guide pour la suite des discussions.

Le président Corrêa do Lago a annoncé qu'un « Mutirão » au niveau ministériel et des chefs de délégation se réunira au début de la deuxième semaine, après avoir entendu les rapports des co-modérateurs ministériels. Les Parties ont approuvé cette approche. Le secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a exhorté les Parties à « se rencontrer dans les couloirs » et à « donner un peu pour obtenir beaucoup ».

La COALITION POUR LES NATIONS DE LA FORÊT TROPICALE a souligné la nécessité de quitter Belém avec une feuille de route pour atteindre zéro déforestation d'ici 2030.

### Consultations de la présidence sur les CDN, les BTR, l'article 9.1 et les UTM

Túlio Andrade, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, a invité les Parties à donner leur avis sur les deuxième et troisième des trois grands thèmes qui guideront les discussions : « Des négociations sur la mise en œuvre : le cycle politique de l'Accord de Paris pleinement en marche » et « Réponse à l'urgence, accélération de la mise en œuvre, solidarité et coopération internationale ».

L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS) a proposé : d'inviter à la mise en œuvre intégrale des CDN 2030 et de renforcer les objectifs 2030 dans les mises à jour des CDN actuelles ; d'encourager les Parties qui ont soumis des fourchettes à se rapprocher d'urgence de la limite supérieure de leurs fourchettes ; et de garantir un soutien aux pays en développement pour qu'ils puissent respecter leurs CDN conditionnelles.

L'AOSIS, soutenue par les PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), le ROYAUME-UNI, le PANAMA, la GÉORGIE et d'autres, a proposé de renforcer la « [Feuille de route vers l'objectif de 1,5°C](#) » des COP 28, COP 29 et COP 30. Le GROUPE AFRICAÏN a appelé à tripler le financement de l'adaptation conformément aux montants indiqués dans le rapport de synthèse des CDN et a souligné que toute feuille de route doit inclure non seulement l'atténuation, mais aussi l'adaptation et le financement. Le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a soutenu un « plan d'action de Belém 1,5°C » ambitieux, qui soit ascendant, collaboratif et respecte la souveraineté des pays. Le JAPON a soutenu : l'encouragement des pays qui n'ont pas encore soumis leurs CDN et leurs RBT à le faire ; et la reconnaissance du fait que la coopération internationale comprend une combinaison de coopération bilatérale et multilatérale. SINGAPOUR a suggéré que l'article 6 puisse être utilisé pour renforcer l'ambition.

Le GROUPE AFRICAÏN a en outre insisté pour que soient levés les obstacles tels que les MURC et les droits de propriété intellectuelle.

Le GROUPE ARABE a appelé à la fin immédiate de toutes les mesures d'application et de mise en œuvre et à l'affirmation que tous les pays en développement sont éligibles à recevoir un financement dans le cadre du processus de la CCNUCC. Soutenu par le GROUPE AFRICAÏN et les PMA, il a également proposé de lancer un « programme de travail de Belém sur la mise en œuvre de l'article 9.1 » d'une durée de trois ans, qui comprend le financement des pertes et dommages et une méthodologie comptable commune pour l'établissement des rapports. La NOUVELLE-ZÉLANDE a appelé à affirmer que les Parties devraient coopérer pour promouvoir un système économique ouvert qui respecte les règles de l'Organisation mondiale du commerce.

L'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a appelé à l'identification de feuilles de route thématiques spécifiques liées aux moyens de mise en œuvre requis, telles que des feuilles de route pour lutter contre la déforestation et pour la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Le GROUPE ARABE s'est opposé à cibler un secteur particulier, tel que le secteur de l'énergie. L'UE a proposé : de mettre en correspondance les activités de l'objectif mondial d'adaptation avec les résultats du bilan mondial (BM) ; d'assurer le suivi du programme de travail sur la transition vers une économie d' s équitables ; d'accélérer la mise en œuvre des CDN et la mise en œuvre des résultats du BM ; et d'éliminer progressivement les subventions aux combustibles fossiles. Avec la NOUVELLE-ZÉLANDE, elle a soutenu l'examen annuel des rapports de synthèse sur les CDN et les RBT.

L'Australie a proposé : d'inviter les pays à envisager l'élaboration de plans de mise en œuvre et d'investissement des CDN ; et d'établir un dialogue sur les possibilités pratiques de mettre en œuvre les CDN et d'accroître l'ambition, qui engage à la fois les Parties et les parties prenantes non parties. LA GAMBIE a mis en garde contre la création de nouvelles obligations, telles que les plans de mise en œuvre, soulignant que l'expérience montre que « les stratégies sans soutien sont vouées à l'échec ».

### Finances

**Comité permanent des finances (CPF) :** Au cours des consultations informelles de la COP/CMA, les co-modératrices Hendrikje Reich (Allemagne) et Debra-Lee Swanepoel (Afrique du Sud) ont présenté les projets de textes de décision de la COP et de la CMA et ont invité les Parties à donner leur avis à leur sujet.

Le GRUPO SUR s'est opposé à la référence à des technologies émergentes spécifiques, estimant que cela serait trop restrictif. Les PMA ont soutenu l'élaboration d'un plan de travail conjoint visant à atteindre le nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NOCQ) et à rendre compte de sa réalisation dans les prochaines communications biennales.

En ce qui concerne le texte demandant au CPF de suivre la réalisation du NOCQ, le GROUPE AFRICAÏN a souligné la nécessité d'une évaluation *ex post* de la réalisation du NOCQ. L'UE et le CANADA ont souligné que la décision relative au NOCQ contient déjà des exigences en matière de suivi et se sont opposés à cette demande. L'UE s'est également opposée à la demande faite au CPF de calculer le coût des besoins identifiés dans les évaluations biennales, notant que cela est déjà fait dans les rapports sur la détermination des besoins des pays en développement.

Le GROUPE AFRICAÏN a proposé de remplacer « investir dans » une agriculture résiliente au climat par « financer ».

Les co-modérateurs ont invité les parties à soumettre des contributions écrites afin d'éclairer la révision des projets de textes.

**Fonds pour l'environnement mondial (FEM) :** Au sein d'un groupe de contact COP/CMA, le coprésident David Kaluba (Zambie) a présenté les projets de textes de décision de la COP et de la CMA et a invité les Parties à donner leur avis sur ces textes.

Le GROUPE ARABE, les PMA et l'AFRIQUE DU SUD se sont opposés à l'invitation faite aux « pays en mesure de le faire » de contribuer à la reconstitution des ressources du FEM. La SUISSE a appuyé cette référence et le JAPON a suggéré d'inviter les membres du G20 à contribuer.

L'AOSIS et les PMA ont exprimé leur déception face à l'annulation de la réunion prévue pour les promesses de contributions au réapprovisionnement du FEM en raison du manque d'intérêt des pays développés. Notant que le FEM n'est pas une banque, le GROUPE AFRICAÏN s'est dit préoccupé par les références aux « instruments de financement innovants », soulignant que de tels termes pourraient poser des difficultés aux pays en développement.

Les coprésidents réviseront les projets de texte.

**Fonds d'adaptation :** Lors des séances plénières de clôture des SB, le président du SBI, M. Gardiner, a proposé de renvoyer cette question à la CMP 20 et à la CMA 7 pour examen complémentaire. La TURQUIE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont souligné qu'elles n'acceptaient aucune classification autre que celles figurant dans les annexes de la CCNUCC. L'UE, soutenue par

le ROYAUME-UNI, a souligné l'importance pour le Fonds de disposer d'un conseil d'administration pleinement opérationnel et a déclaré que la terminologie qu'elle proposait permettrait d'aligner le Fonds sur l'Accord de Paris. Les PEDPMV se sont dits « déçus » de constater que certains pays continuent de lier les dispositions institutionnelles du Fonds à la question de la terminologie, affirmant qu'il s'agit de questions distinctes, et ont exhorté les Parties à « ne pas prendre les dispositions institutionnelles en otage ».

### Troisième dialogue ministériel de haut niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique :

Ouvrant cet événement mandaté, le président de la COP 30, André Corrêa do Lago, a souligné que l'architecture financière internationale doit être adaptée pour soutenir l'action climatique dans les pays en développement, avec des mécanismes qui évaluent correctement les risques, y compris le coût de l'inaction, et offrent un accès équitable au financement. Il a souligné qu'il n'y avait pas de pénurie de ressources, mais qu'elles devaient être réorientées pour soutenir un développement à faibles émissions de gaz à effet de serre et résilient au changement climatique, soulignant qu'il s'agissait d'une question de volonté politique, de préparation institutionnelle et de solidarité mondiale.

Le secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné que le financement climatique aide à transformer les ambitions en actions concrètes, mais a insisté sur le fait qu'il n'est pas encore suffisant, suffisamment fiable et suffisamment largement et équitablement réparti, en particulier en ce qui concerne l'adaptation. Il a appelé à réduire les coûts de transaction afin que les financements parviennent à ceux qui en ont le plus besoin.

Annalena Baerbock, présidente de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, a reconnu que, malgré le dixième anniversaire de l'accord de Paris, le monde n'était pas d'humeur à célébrer, compte tenu des vents contraires qui soufflent de plus en plus fort sur le multilatéralisme. Elle a appelé à la réflexion, à l'engagement et à la solidarité pour faire face à ces vents contraires. Elle a souligné le succès de l'Accord de Paris, notamment en matière de promotion du développement des énergies renouvelables, notant que l'énergie solaire est aujourd'hui la source d'énergie la moins chère de l'histoire, mais que son potentiel n'est pas encore pleinement exploité, en particulier en Afrique où elle est le plus nécessaire. Elle a insisté sur le fait que l'action climatique et la justice sociale doivent aller de pair et a appelé à la mise en œuvre intégrale du nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NOCQ).

Jim Skea, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a indiqué que le septième rapport d'évaluation du GIEC comportera à nouveau un chapitre consacré au financement de l'atténuation, qui suivra les flux par canal, instrument et secteur, et comportera pour la première fois un chapitre sur le financement de l'adaptation, y compris l'efficacité et l'accès.

La discussion qui a suivi a notamment porté sur les points suivants :

- les appels lancés aux pays développés pour qu'ils fournissent leur juste part du financement climatique et soumettent des plans pour atteindre le NOCQ ;
- les appels à tripler le financement de l'adaptation et à tripler les ressources du Fonds pour les PMA ;
- la nécessité de réduire le coût du capital ;
- les mesures telles que les taxes sur les secteurs polluants, les garanties en monnaie locale et les conversions de dette ;
- la prévisibilité et la réactivité aux priorités des pays en développement ; et
- l'amélioration des environnements favorables, notamment en termes de stabilité institutionnelle.

### Atténuation

**Programme de travail sur l'atténuation :** Les SB ont convenu de transmettre cette question à la CMA 7, en tenant compte de la [note informelle](#) élaborée lors de la SB 63.

**Article 6.4 de l'Accord de Paris (mécanisme de crédit) :** Lors des consultations informelles de la CMA co-modérées par Kate Hancock (Australie) et Sonam Tashi (Bhoutan), les Parties ont examiné une note informelle contenant un projet de décision de

la CMA. Plusieurs Parties ont mis en garde contre une « micro-gestion » de l'organe de surveillance et ont demandé instamment que celui-ci soit autorisé à mener à bien ses travaux techniques.

La COALITION POUR LES PAYS FORESTIERS a encouragé à se concentrer sur d'autres sources d'émissions importantes plutôt que sur les forêts, soulignant l'existence d'un mécanisme distinct et solide pour traiter les émissions liées aux forêts. Elle a également soutenu l'idée de se concentrer sur les efforts à l'échelle de l'économie et des secteurs. Les PMA et le GROUPE ARABE se sont opposés à la section du texte consacrée aux CDN, soulignant que cela dépassait le mandat du groupe.

**Article 6.8 de l'Accord de Paris (approches non fondées sur le marché) :** Le SBSTA a adopté des conclusions ([FCCC/SBSTA/2025/L.6](#)).

**Emissions provenant du transport aérien et maritime international :** Le SBSTA a noté qu'il continuait d'examiner cette question et a convenu de poursuivre son examen lors de la SBSTA 64 (juin 2026).

### Adaptation

**Objectif mondial en matière d'adaptation :** Les SB ont accepté la proposition des présidents des SB de transmettre cette question pour examen complémentaire à la CMA 7 sur la base du projet de texte. L'URUGUAY a souligné qu'il était temps de consolider les options plutôt que d'en ajouter de nouvelles au texte.

**Plans nationaux d'adaptation :** Le SBI a accepté de transmettre cette question pour examen par la COP 30 sur la base du [projet de texte](#) préparé lors de la SBI 63.

**Questions relatives aux PMA :** Le SBI a adopté des conclusions ([FCCC/SBI/2025/L.16](#)) et recommandé des projets de décision qui ont ensuite été adoptés par la COP ([FCCC/SBI/2025/L.16/Add.1](#)) et la CMA ([FCCC/SBI/2025/L.16/Add.2](#)).

**Rapport du Comité de l'adaptation :** La COP et la CMA ont accueilli favorablement le rapport ([FCCC/SB/2025/7](#)).

### Pertes et dommages

**Rapport annuel conjoint 2025 du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie et du Réseau de Santiago :** Les organes subsidiaires ont adopté des conclusions ([FCCC/SB/2025/L.6](#)).

**Examen du MIV en 2024 :** Les SB ont convenu de transmettre cette question à l'organe ou aux organes directeurs pour examen lors de la ou des sessions de novembre 2025, en tenant compte de la [note informelle](#) préparée lors de la SB 63.

### Bilan mondial

**Dialogue sur la mise en œuvre des résultats du bilan mondial (visé au paragraphe 97 de la décision 1/CMA.5) :** Le SBI a convenu de renvoyer cette question à la CMA 7 pour examen sur la base de [la note informelle](#) préparée lors de la SBI 63.

**Rapport pour 2024 et 2025 sur le dialogue annuel sur le bilan mondial informant la préparation des CDN (visé au paragraphe 187 de la décision 1/CMA.5) :** Lors des consultations informelles de la CMA, les co-moderateurs Noura Alissa (Arabie saoudite) et Kaarle Kupiainen (Finlande) ont accueilli favorablement les observations des Parties sur une note informelle révisée.

Le GIE, le ROYAUME-UNI, l'UE, l'AOSIS et l'AILAC ont affirmé leur préférence pour la mise en évidence des éléments substantiels des rapports de synthèse de 2024 et 2025 dans le projet de texte, notamment : la manière dont les parties sont informées des résultats du BM dans la préparation de leurs CDN ; l'urgence de maintenir l'objectif de 1,5°C à portée de main et de combler les lacunes en matière d'ambition et de mise en œuvre des CDN ; le renforcement de la coopération internationale ; et la nécessité de renforcer la fourniture de moyens de mise en œuvre aux pays en développement, en particulier en matière d'accès au financement. Les PEDPMV, le GROUPE ARABE et le GROUPE AFRICAÏN se sont opposés à l'inclusion de tout élément substantiel.

La CHINE, soutenue par le GROUPE ARABE, a demandé des éclaircissements juridiques sur le calendrier des futurs dialogues, soulignant qu'il existe une ambiguïté quant au mandat de poursuite des dialogues annuels. L'EIG a salué les

éclaircissements apportés sur cette question, mais a fait remarquer qu'il n'y avait aucune ambiguïté et que le mandat prévoyait un dialogue annuel. À la demande des PEDPMV, le Secrétariat a présenté les implications budgétaires de la tenue des futures sessions de dialogue.

Les PEDPMV ont demandé qu'un chapeau soit ajouté au début de la note informelle afin de souligner que le texte a été préparé par les co-moderateurs sous leur propre responsabilité, qu'il n'a pas de statut officiel et qu'il ne représente pas un accord entre les Parties. Les co-moderateurs, reconnaissant que les Parties ne se sont pas mises d'accord sur la voie à suivre et que des divergences subsistent sur tous les aspects, présenteront un rapport à la présidence.

**Éléments procéduraux et logistiques du processus d'évaluation mondiale :** Les SB ont convenu de transmettre cette question à la CMA 7 pour examen sur la base du [projet de texte](#) préparé lors de la SB 63.

### Les Rapports

**Fourniture d'un soutien financier et technique aux Parties non visées à l'annexe I pour l'établissement de leurs rapports au titre de la Convention :** Le SBI a adopté des conclusions ([FCCC/SBI/2025/L.13/Rev.1](#)).

**Mandat, composition, termes de référence et rapport du Groupe consultatif d'experts (GCE) :** Le SBI a adopté des conclusions ([FCCC/SBI/2025/L.18](#)). Après la présentation par le Secrétariat des incidences budgétaires des décisions prises par le SB 63, le GROUPE AFRICAÏN a demandé l'assurance que le GCE serait correctement financé pour mener à bien ses activités, notant que des contraintes financières avaient empêché le GCE d'organiser ses ateliers régionaux réguliers de formation pratique en 2025.

**Rapport de l'administrateur du journal international des transactions au titre du Protocole de Kyoto :** Le SBI a recommandé un projet de décision sur les orientations relatives aux systèmes de registres au titre de l'article 7.4 du Protocole de Kyoto, qui a ensuite été adopté par la CMP ([FCCC/SBI/2025/L.12](#)).

**Fourniture d'un soutien financier et technique aux pays en développement pour l'établissement de rapports et l'examen au titre de l'Accord de Paris :** Le SBI a décidé de renvoyer cette question à la CMA 7 pour examen complémentaire, en tenant compte de la [note informelle](#) du SBI 63 contenant les éléments d'un projet de décision.

### Technologie

**Rapport annuel conjoint du Comité exécutif de la technologie (CET) et du Centre et réseau des technologies climatiques :** lors de la séance plénière de clôture du SBSTA, le président du SBSTA, M. Ayebare, a noté que les Parties n'étaient pas parvenues à un accord sur cette question et que, conformément aux articles 10(c) et 16 du projet de règlement intérieur, ce point serait inscrit à l'ordre du jour de la SBSTA 64. Le G-77/CHINE a proposé de poursuivre les délibérations lors de la SB 64 sur la base d'une note informelle élaborée lors de la SB 63, mais aucun accord n'a été trouvé à ce sujet.

Le G-77/CHINE a souligné les progrès globaux réalisés sur les questions technologiques, espérant que des discussions fructueuses auront lieu lors de la SB 64 sur les liens entre les mécanismes technologiques et financiers, ainsi que sur l'examen du Centre technologique climatique (CTC) et le programme de mise en œuvre technologique (PMCT) au cours de la deuxième semaine de la conférence. Ils ont souligné la nécessité de renforcer le CTC afin de garantir le transfert de technologies et ont appelé à la mise en œuvre du PMCT afin de combler les lacunes en matière de capacités et de mettre en œuvre les priorités techniques des pays en développement identifiées dans le BM.

Au cours de la séance plénière de la COP/CMP/CMA, le CHILI a réitéré l'appel du G-77/Chine à poursuivre les discussions sur la base de la note informelle de la SB 63.

**Examen des fonctions du Centre des technologies climatiques :** Le SBI a convenu de poursuivre l'examen de cette question lors de la COP 30 et de la CMA 7 afin d'obtenir des orientations supplémentaires sur la base du [projet de texte](#) préparé lors de la SBI 63.

**Liens entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier :** Au cours de la séance plénière de clôture du SBI, le président Gardiner a noté que les Parties n'étaient pas parvenues à un accord sur cette question et que, conformément aux articles 10(c) et 16 du projet de règlement intérieur, ce point serait inscrit à l'ordre du jour du SBI 64. Au cours de la séance plénière de la COP/CMP/CMA, le CHILI a exhorté les Parties à ne pas perdre les progrès réalisés à Belém.

**Programme de mise en œuvre de la technologie :** Le SBI a convenu de renvoyer cette question à la CMA 7 pour obtenir des orientations supplémentaires sur la base du [projet de texte](#) préparé lors de la SBI 63.

### Questions diverses

**Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) :** Les organes subsidiaires ont convenu de renvoyer cette question à la CMA 7 pour examen complémentaire, en prenant note de la [note informelle](#) préparée lors de la SB 63. Après le rapport du Secrétariat sur les incidences budgétaires des décisions prises par le SB 63, l'Égypte a déploré que l'insuffisance des ressources financières empêche les pays en développement de participer aux dialogues annuels dans le cadre du PTTJ et a appelé à un soutien financier accru pour le PTTJ. Elle a également noté le retard dans la publication des rapports de dialogue, suggérant au Secrétariat d'allouer davantage de ressources humaines à cette question.

**Mesures de réponse :** Les SB ont noté qu'ils ne pouvaient pas conclure l'examen de cette question et ont convenu de la transmettre à la COP 30, à la CMP 20 et à la CMA 7 pour qu'elles donnent des orientations supplémentaires en tenant compte du [projet de texte](#) préparé lors de la SB 63.

**Genre :** Le SBI a convenu de transmettre cette question à la COP 30 pour examen complémentaire sur la base du [projet de texte](#) préparé lors du SBI 63. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné que les points de vue de toutes les Parties n'étaient pas suffisamment pris en compte dans le projet de texte. L'UE a souligné qu'elle ne pouvait accepter de « recul » par rapport au libellé convenu, que ce soit dans les notes de bas de page ou sous d'autres formes.

**Renforcement des capacités :** Le SBI a recommandé, et la COP et la CMA ont ensuite adopté des décisions sur le rapport technique annuel du Comité de Paris sur le renforcement des capacités pour 2025 ([FCCC/SBI/2025/L.19](#) et [FCCC/SBI/2025/L.17](#), respectivement). Le SBI a également recommandé, et la CMP a adopté, une décision sur le mandat du cinquième examen complet de la mise en œuvre du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement au titre du Protocole de Kyoto ([FCCC/SBI/2025/L.15](#)). En ce qui concerne le cinquième examen au titre de la COP, le SBI a convenu de poursuivre l'examen de la question lors de la SB 64, en tenant compte du [projet de texte](#) élaboré lors de la SBI 63, en vue de recommander un projet de décision pour examen par la COP 31 (novembre 2026).

**Agriculture :** Les SB ont adopté des conclusions ([FCCC/SB/2025/L.5](#)).

**Recherche et observation systématique :** Le SBSTA a adopté des conclusions ([FCCC/SBSTA/2025/L.8](#)). Le CHILI, l'Australie, le Bangladesh, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, le Canada et l'UE ont exprimé leur déception face à l'absence de références au GIEC fournissant les meilleures données scientifiques disponibles et aux événements climatiques majeurs de ces dernières années, notamment les années les plus chaudes jamais enregistrées sur la fonte des glaciers et les concentrations record de dioxyde de carbone. La Nouvelle-Zélande a souligné sa préoccupation face à l'incapacité de parvenir à un accord sur la science lors de cette « COP de la vérité ».

Le GROUPE ARABE a déploré l'absence de référence aux défis auxquels sont confrontés les pays en développement pour accéder aux fonds du Mécanisme de financement de l'observation systémique et du Fonds vert pour le climat, citant le cas d'Oman, dont la proposition a été « rejetée par les pays développés ». L'IRAN a appelé à un soutien renforcé et à la suppression des contraintes d'accès aux ressources financières afin d'améliorer les systèmes d'observation et les capacités scientifiques dans les pays en développement.

**Action pour l'autonomisation climatique (AAC) :** Le SBI a recommandé un projet de décision, qui a ensuite été adopté par la COP et la CMA ([FCCC/SBI/2025/L.9](#)).

**Coopération avec d'autres organisations internationales :** Le SBSTA a pris note des communications présentées par les Parties et les observateurs avant la SBSTA 63, ainsi que des vues exprimées par les Parties pendant cette session. Reconnaisant l'intérêt des Parties à poursuivre l'examen de cette question, le SBSTA a décidé de la transmettre à la COP 30 pour examen complémentaire, en tenant compte de la note du Président du SBSTA sur les domaines d'intérêt et des communications présentées pendant la SBSTA 63.

**Dispositions relatives aux réunions intergouvernementales :** Le SBI a adopté des conclusions ([FCCC/SBI/2025/L.14](#)). L'UE a déclaré qu'elle s'attendait à des orientations plus détaillées sur ce point et a exhorté le Secrétariat de la CCNUCC et les présidents à suivre l'invitation du SBI à rechercher l'efficacité dans la préparation de la SBI 64, en particulier en ce qui concerne la préparation des ordres du jour provisoires. L'ÉTHIOPIE a remercié les Parties pour leur soutien à sa candidature à l'organisation de la COP 32.

**Questions budgétaires, financières et institutionnelles :** Le SBI a recommandé des projets de décision sur les questions administratives, financières et institutionnelles, qui ont ensuite été adoptés par la COP ([FCCC/SBI/2025/L.11](#)) et la CMP ([FCCC/SBI/2025/L.10](#)). La CMA a approuvé la décision adoptée par la COP. En ce qui concerne le budget du journal des transactions internationales du Protocole de Kyoto, le SBI a convenu de renvoyer cette question à la CMP 20 pour examen complémentaire, en tenant compte du projet de texte préparé lors de la SBI 63.

**Autres questions :** Les présidents des organes subsidiaires ont indiqué qu'ils avaient présenté un rapport au SB 63 sur leurs consultations relatives à l'article 9.1 de l'Accord de Paris et ont déclaré qu'ils transmettraient les préoccupations soulevées lors du rapport à la présidence. Ils ont ainsi déclaré que leur mandat à cet égard était terminé.

**Clôture des SB :** Le SBI et le SBSTA ont adopté leurs rapports ([FCCC/SBI/2025/L.20](#) et [FCCC/SBSTA/2025/L.7](#)). Le Secrétariat a donné des conseils sur les implications budgétaires des décisions prises par les SB et a appelé les Parties à fournir le budget supplémentaire nécessaire à ces activités. Les SB ont clos leurs travaux à 14 h 03.

### Dans les couloirs

À mi-parcours de la conférence, il était temps pour les négociateurs de sortir du travail minutieux sur les textes en cours dans de nombreuses salles de négociation et de faire le point sur les progrès globaux alors que les organes subsidiaires (SB) achevaient leurs travaux. Mais la situation dans son ensemble restait au mieux une esquisse impressionniste. Si les délégués ont réussi à mettre la touche finale à certains éléments, beaucoup d'autres n'en sont encore qu'à l'état d'ébauche, souvent représentés par des textes entre crochets qui serviront de base aux discussions de la deuxième semaine.

Le mécontentement était palpable lors de la séance plénière de clôture des SB, plusieurs pays exprimant leur consternation face à l'état des négociations sur des questions telles que la recherche, le genre et la technologie. « La COP de la vérité s'avère être une grande supercherie si nous ne parvenons même pas à nous mettre d'accord sur la reconnaissance de la science climatique et la lutte contre la désinformation », s'est indigné un observateur à propos des discussions sur la recherche.

Alors que les ministres brésiliens de l'Environnement et des Peuples autochtones ont fait une apparition remarquée lors de ce qui serait, selon les rumeurs, la plus grande marche jamais organisée dans le cadre d'une conférence sur le climat, les ministres des autres pays se sont vu confier la tâche ardue de faire avancer les nombreux dossiers qui échappent à un accord au niveau technique. « J'espère qu'ils ont plus d'un tour dans leur sac », a déclaré un observateur, désireux de recharger ses batteries devant un bol d'acai dans l'un des nombreux restaurants au bord du fleuve nichés dans les forêts tropicales luxuriantes autour de Belém.